

COMMUNIQUE

du 26 MAI 2009

Les résultats des élections des Délégués du Personnel au sein de la Royal Air Maroc ont été communiqués au personnel le mercredi 20 mai 2009. Les P.V. des bureaux de vote permettent de dresser la synthèse suivante :

Catégorie	Elus CDT	Elus UMT	Elus neutres	Total Sièges Cie	Sièges restants
Manoeuvres & Ouvriers	1	1		2	
Employés & Agents	3	3		6	
Maîtrise	1	1		2	
Techn Aéro	0	0	2	2	
PNC	Pas de liste CDT	2	1	3	
Cadres	Pas de liste CDT	0		2	2
PNT			0	2	2
Totaux	5	7	3	19	4
%	26,32%	36,84%	15,79%	100%	21,05%

Nous respectons le vote des salariés RAM et que chacun tire la leçon de cette synthèse qui parle d'elle-même.

Sur les 12 sièges que nous avons convoités dans 4 collèges, nous en avons obtenu 5.

Nous sommes fiers des femmes et des hommes qui ont renouvelé leur confiance en notre syndicat et exprimé leurs voix pour nos listes et les rassurons de la continuité de notre travail pour le bien être des travailleurs au sein de notre entreprise.

En effet, l'essentiel dans la mission d'un délégué est de représenter dignement sa catégorie et ce, durant **tout son mandat** et non seulement pendant la période électorale.

Comme par le passé, nous maintenons notre poste d'observatoire pour surveiller tous les événements socio-économiques et dénoncer les abus.

Nous estimons que le pluralisme des idées n'a jamais été contraire à une unité syndicale qui œuvre honnêtement pour l'intérêt général. Telle est notre devise. Elle ne diffère en rien de notre philosophie et de notre ambition de toujours.

Par ailleurs, il nous paraît nécessaire de parler du faible taux de participation enregistré lors de ces élections et particulièrement dans les catégories cadres et PNT qui totalisent 21 % des sièges.

Si pour le PNT, la durée limitée du vote pourrait expliquer le quorum non atteint, la démission de nos cadres est plus qu'inquiétante.

En effet, le boycott des cadres, plus ou moins prévisible, en partie à cause de la présence d'une seule et unique liste de candidats, est néanmoins grave et interpelle aussi bien la Direction que le personnel de cette catégorie.

Un 2^{ème} tour sera nécessaire pour « consolider » le même résultat et boucler définitivement ce dossier. Mais les conséquences de ce « colmatage » pourraient s'avérer malheureuses dans un futur proche.

Le Bureau Syndical CDT/RAM